



# *Stratégie de développement économique et d'aménagement du Pays de Meslay-Grez*

Présentation aux chefs  
d'entreprise – janvier 2012



## **Sommaire**

### **1. Rappels des objectifs poursuivis et des résultats attendus**

### **2. La méthode mobilisée**

### **3. Les principaux éléments de constat**

### **4. La stratégie à court, moyen et long terme**

- ✓ Les grandes orientations
- ✓ Le programme d'actions



## 1. Rappels des objectifs poursuivis et des résultats attendus

### ➤ 3 Objectifs :

- ✓ Déterminer une vision commune du territoire à l'horizon 2025 et les objectifs stratégiques en termes d'habitat, de développement économique et d'emplois qui en découlent.
- ✓ Créer des conditions favorables à un développement équilibré du territoire : équilibre entre les zones d'habitat, les zones d'emplois, les espaces agricoles et les espaces naturels
- ✓ Définir les priorités d'intervention et un plan d'actions à court et moyen terme permettant aux collectivités d'accroître la pertinence et l'efficacité de leurs interventions.

### ➤ Résultats attendus : Disposer d'une stratégie et un plan d'actions

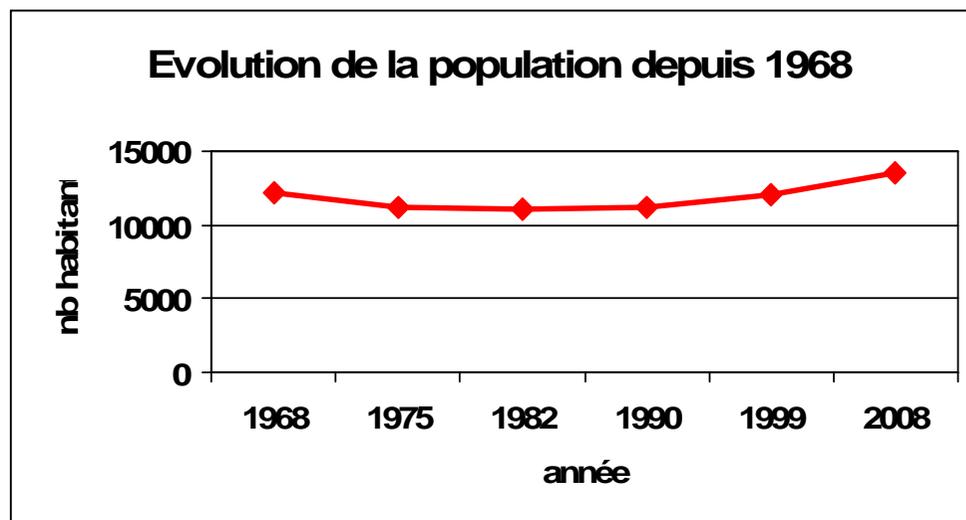


## 2. La méthode mobilisée

- Réalisation d'un **diagnostic prospectif** mettant en évidence les différentes tendances (socio-démographie, logement, emploi, accès aux services, ...) observées sur le territoire.
  
- **3 enquêtes** :
  - ✓ **Enquête auprès de tous les chefs d'entreprise** du territoire (hors commerces de proximité) : leur vision, leurs besoins et leurs attentes.
  - ✓ **Enquête auprès de tous les maires** : identification de la dynamique de la construction, des projets à court, moyen et long terme ainsi que du potentiel foncier mobilisable.
  - ✓ En complément, réalisation par les services de la communauté de communes, d'un **recensement des attentes et des besoins des communes** en terme de mutualisation.
  
- **Expertise de toutes les zones d'activités**, de leurs potentialités d'extension, de leurs atouts et de leurs contraintes au regard des besoins des entreprises

### 3. Les principaux constats

➤ Une reprise de la croissance démographique depuis 1982



période	1968-75	1975-82	1982-90	1990-99	1999-08
Taux de croissance annuel	-1,3%	-0,2%	+0,2%	+ 0,8%	+1,2%

↪ Au 01/01/12, la communauté de communes compte 13 906 habitants, soit 106 habitants supplémentaires par rapport à l'année précédente

↪ Un léger fléchissement depuis 2008 de la croissance



➤ **Un territoire plus attractif que ses voisins sur le plan démographique**

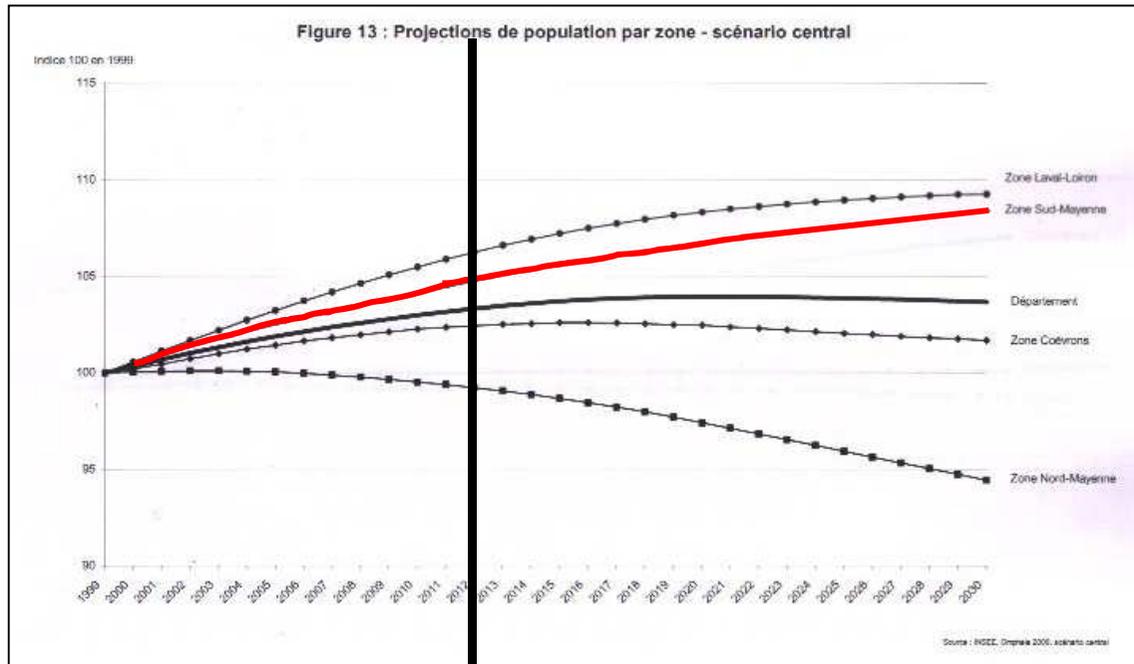
Source INSEE 2008	Population totale		Population active		Emploi total	
	nombre	Évolution 1999/2008	nombre	Evolution 1999/2008	nombre	Evolution 1999/2008
<b>CCPMG</b>	<b>13 480</b>	<b>11,4%</b>	<b>6 186</b>	<b>14,4%</b>	<b>4 177</b>	<b>4,6%</b>
CC Château-Gontier	-	9,8%	-	11,7%	-	10,4%
CC Sablé sur Sarthe	-	7,4%	-	6,8%	-	13,7%
CC Erve et Charnie	-	6,8%	-	9,7%	-	1,1%
Département	-	6,2%	-	7,1%	-	4,4%

- **Une croissance démographique liée à un solde naturel élevé (0,7%) et un solde migratoire deux fois supérieur à celui du département.**
- **.... Mais une population active qui augmente plus vite que l'emploi.**

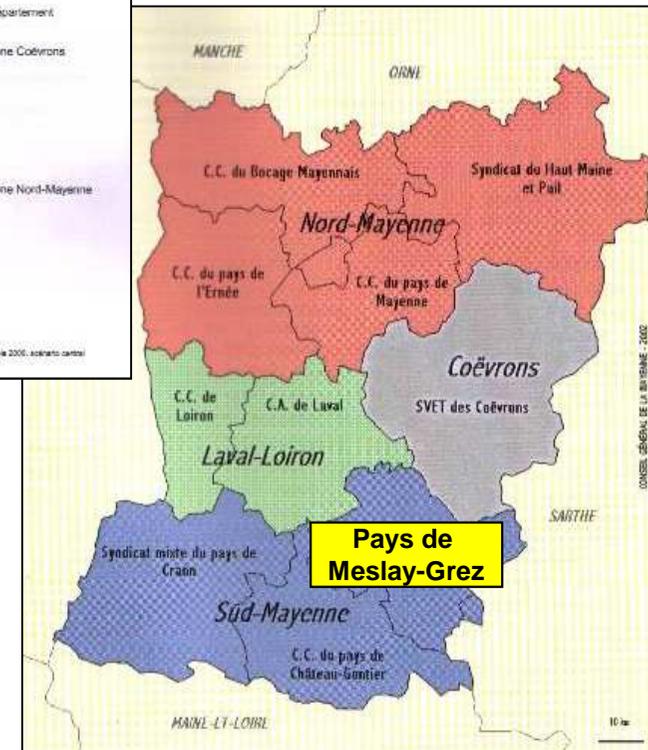


PAYS DE MESLAY-GREZ  
Proche de tout, proche de vous

## ➤ Des projections plutôt encourageantes...



2012

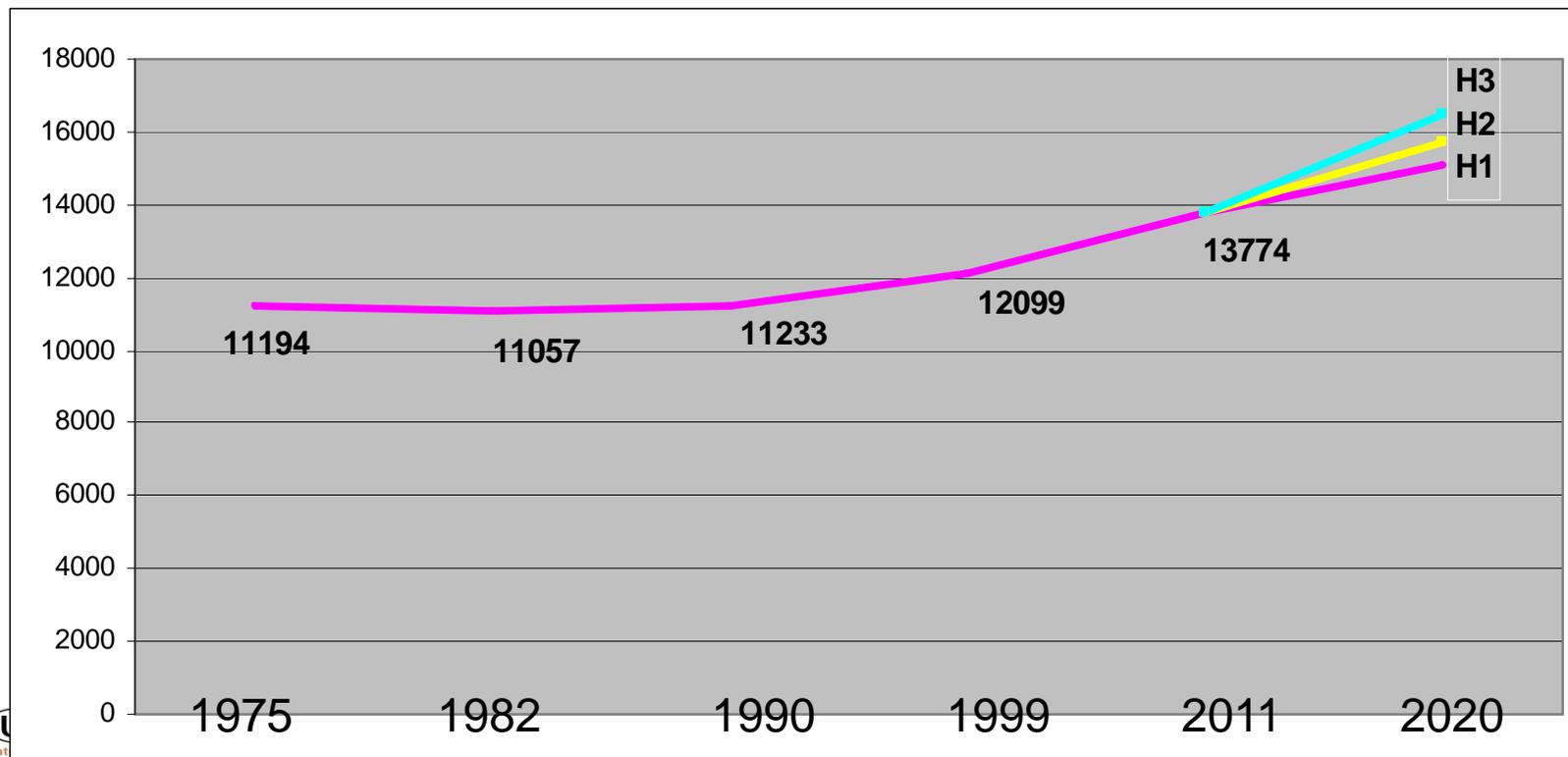




➤ **Quelles perspectives d'évolution sur le territoire ?**

PAYS D  
Proche de

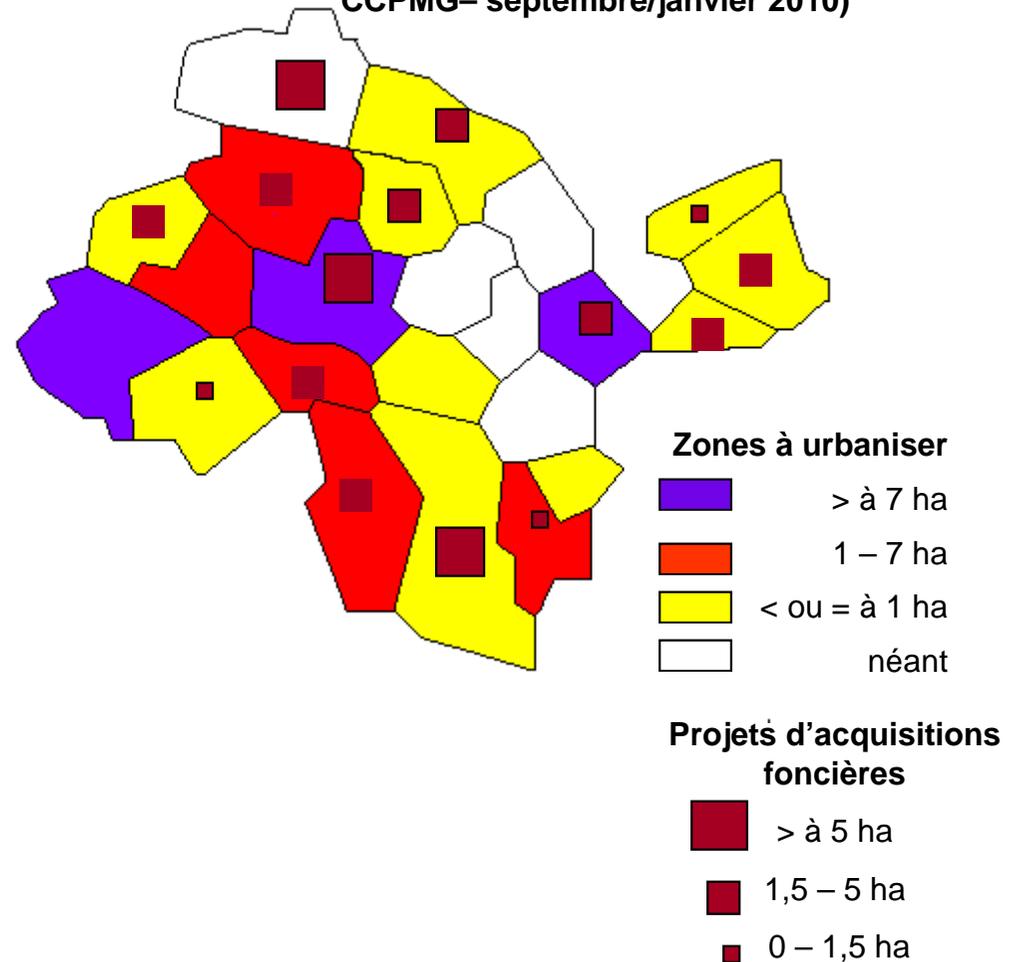
3 Hypothèses de croissance	Population 2011	Population en 2020	Gain par rapport à 2010
<b>H1 : + 1% par an</b>	<b>13 774</b>	<b>15 064</b>	<b>+ 1 290</b>
<b>H 2 : + 1,5% par an</b>		<b>15 749</b>	<b>+ 1 975</b>
<b>H3 : + 2 % par an</b>		<b>16 461</b>	<b>+ 2 687</b>



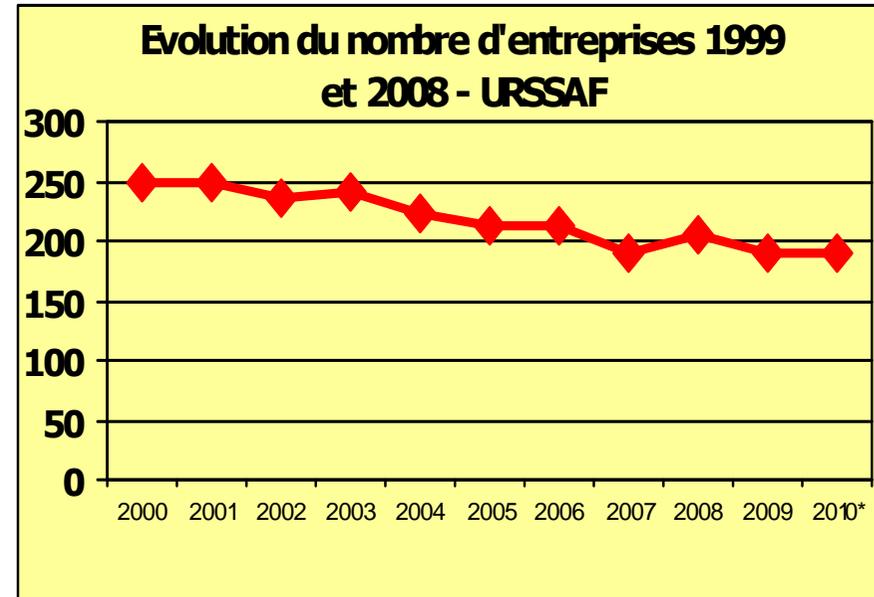
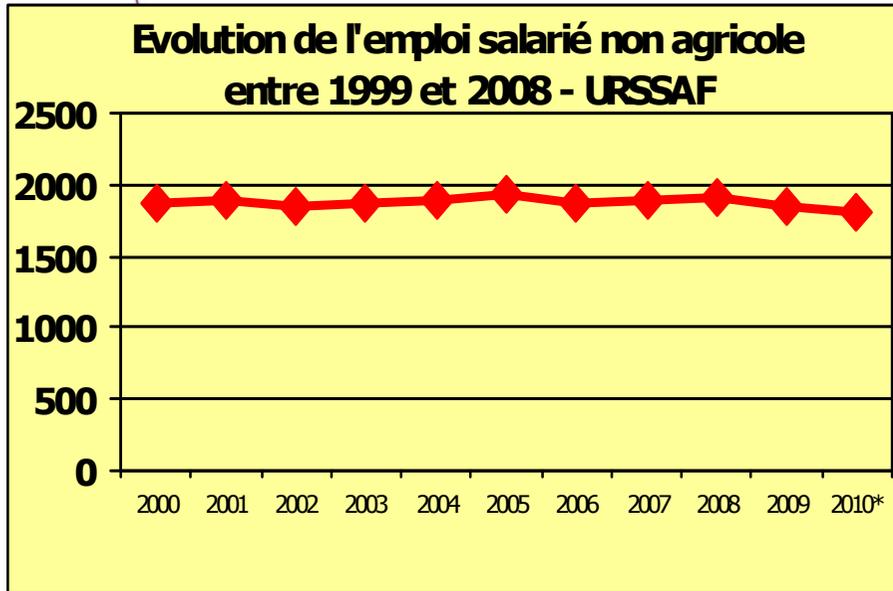
## ➤ L'offre de logements

- Un rythme de la construction neuve qui s'est nettement accru au cours des années 2000
- Au total, **110 ha de zone à urbaniser** (+ de 60 % sur Meslay et Villiers ) ➔ **Pour un besoin d'environ 100 ha en 2020**
- **25 ha commercialisables d'ici la fin du mandat**
- 15 communes prévoient des acquisitions foncières d'ici la fin du mandat pour un total de 19 ha.

## Offre foncière destinée à la construction de logements (enquête CCPMG– septembre/janvier 2010)



## L'évolution de l'emploi et des entreprises



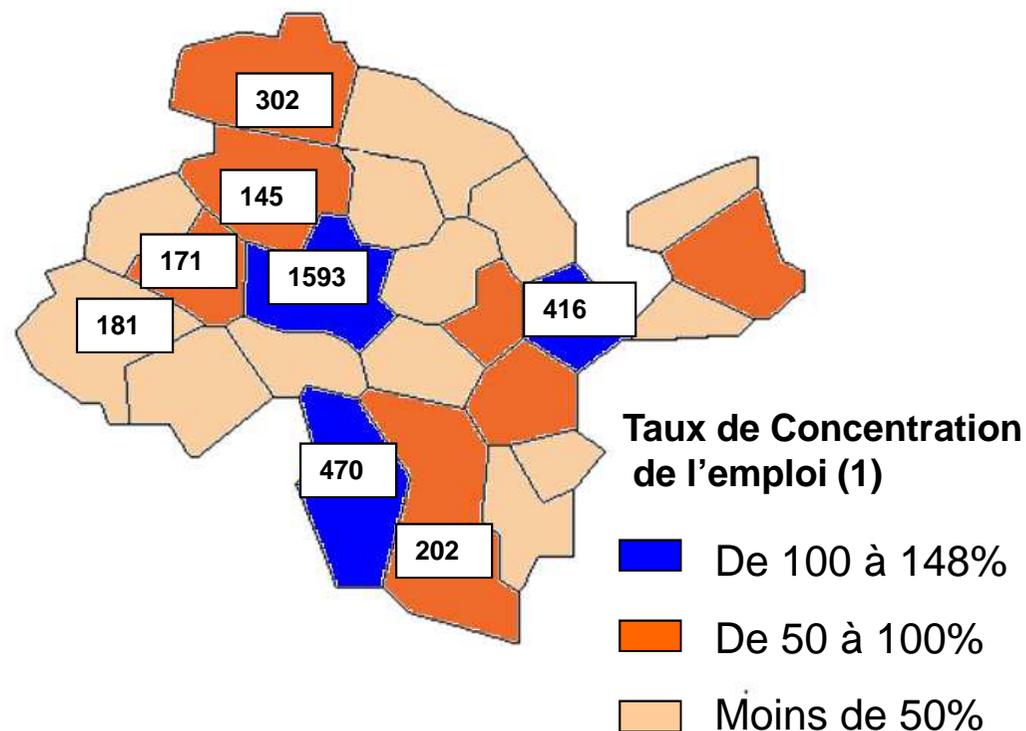
\* Pour 2010, données provisoires

- Une tendance à la baisse de l'emploi salarié non agricole selon l'URSSAF amorcée depuis 2008 (1 839 emplois en 2009) ; entre 1 800 et 1930 emplois depuis 10 ans
- Une tendance à la diminution des entreprises (189 ets en 2009) ; un sursaut en 2008

## ➤ Une tendance à la concentration des emplois dans certaines communes

- En 2006 (INSEE)
  - ✓ 5 793 actifs ayant un emploi
  - ✓ 4 210 emplois
- Un nombre d'actifs qui travaillent à l'extérieur du territoire qui s'accroît
- 4 communes concentrent les 2/3 des emplois : Meslay (37,8%) , Grez en B. (11,2%) et Ballée (9,9%), Bazougers (7,7%)
- 86 % des emplois créés entre 99 et 06 se situent sur Meslay et Brez en B.

### Répartition de l'emploi en 2006 – INSEE



1593

**Nb d'emplois au lieu de travail**

(1) Indicateur de concentration de l'emploi (nb d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone) : 77,5 % en 1999 ; 72,7% en 2006



PAYS DE MESLAY-GREZ  
Proche de tout proche de vous

# L'offre économique du territoire en 2010

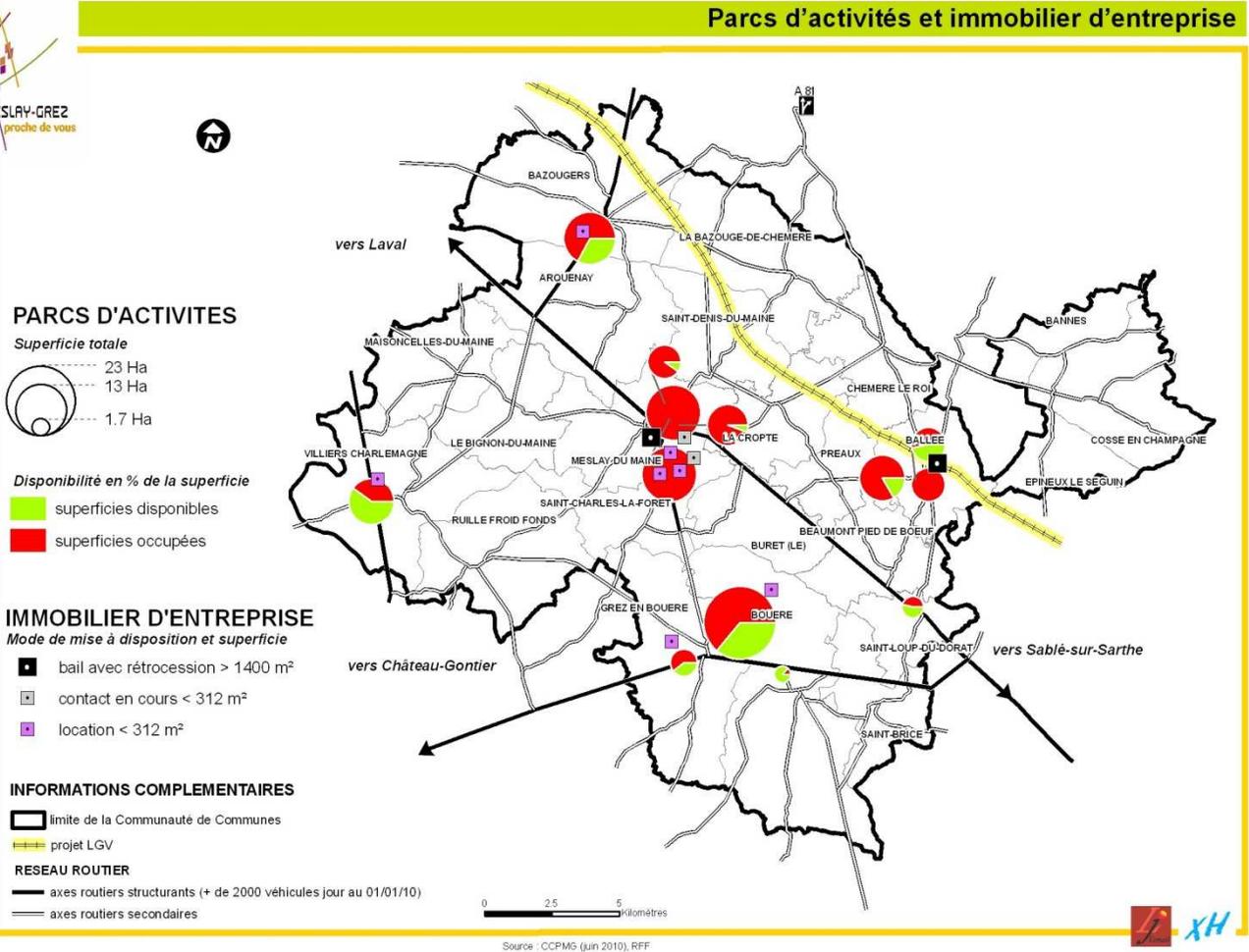
➤ Au total, 119 ha répartis sur 15 ZAE, en accès direct sur les axes routiers structurants à l'exception de Ballée

➤ Un taux de remplissage global de 72%

➤ 2 zones d'extension potentielles, inscrites au PLU de Meslay (en cours de révision):  
Zone de la Guiterrière : 10,1 ha ; Route de Saint-Denis : 11,9 ha

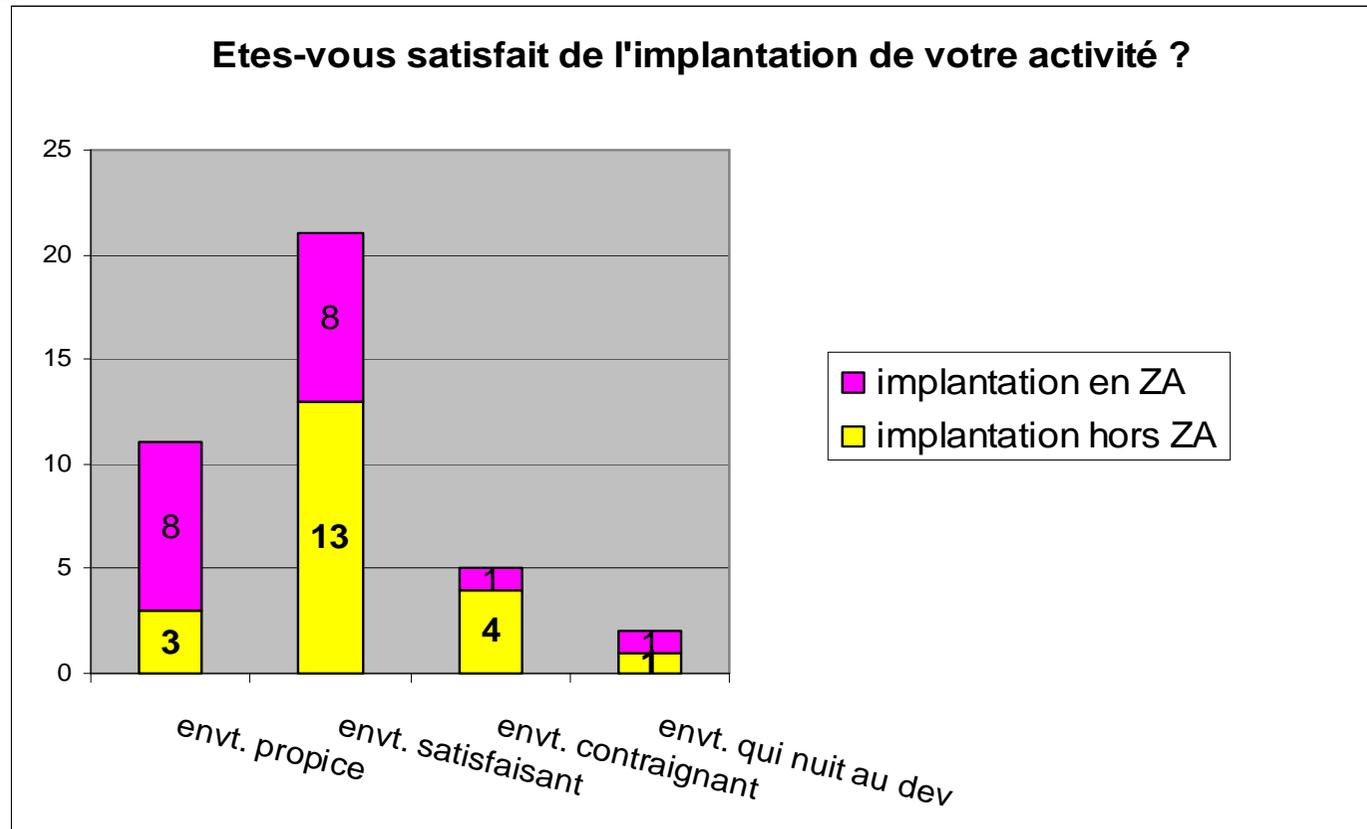


STRATEGIE D'AMENAGEMENT  
2010 - 2025



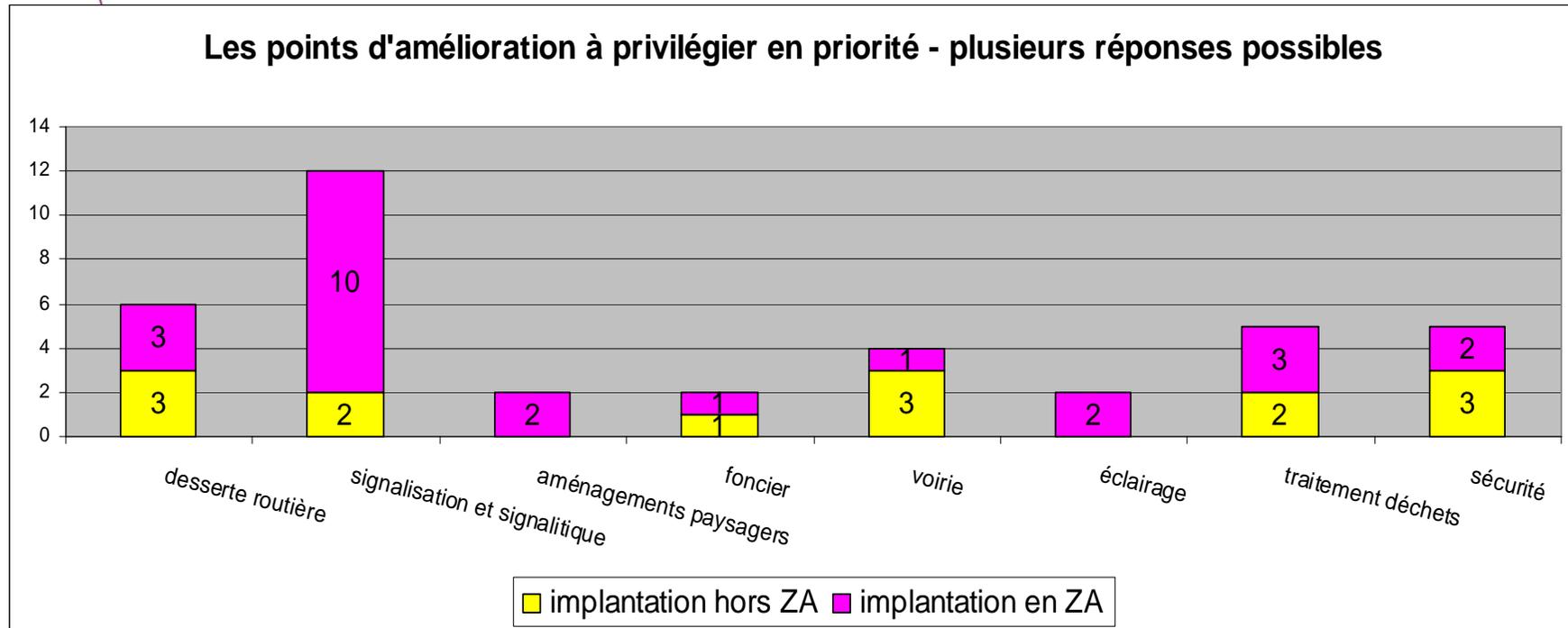
Cartographie : X. HARDY / BUREAU D'ETUDES - Conception : L. CONSEIL

## ➤ Des entreprises plutôt satisfaites de leur implantation



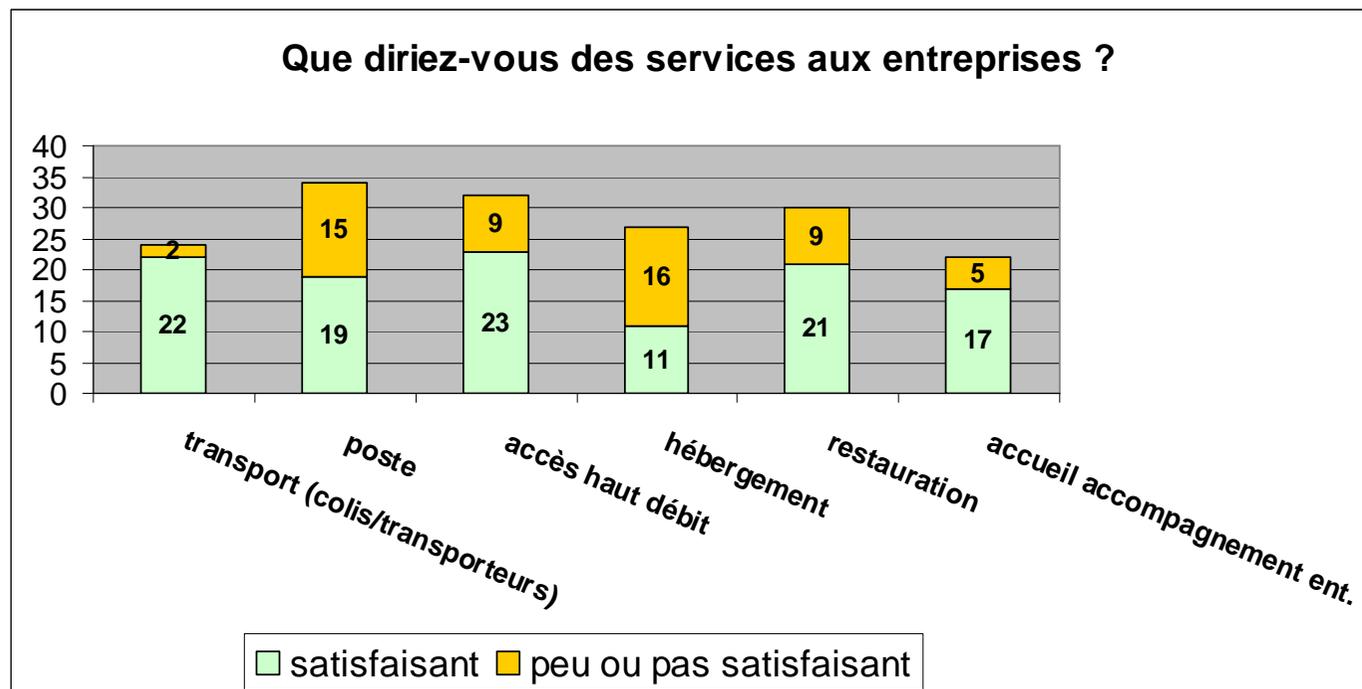
- 33 entreprises sont satisfaites, voire très satisfaites de leur implantation
- L'environnement hors ZAE apparaît plus contraignant ; 2 entreprises en recherche d'une nouvelle implantation

➤ Des attentes en termes de signalisation/signalétique, desserte routière et sécurité, mais pas seulement...



- De fortes attentes en termes de signalisation et signalétique (près du 1/3 des entreprises), notamment pour celles implantées dans les ZAE
- D'autres points évoqués : concentration des entreprises insuffisante pour dynamiser les zones (2) ; proximité de l'habitat (1) ; problème d'odeurs (2)
- Si les aménagements paysagers ont été peu évoqués, les RDV avec les chefs d'entreprise ont révélé des attentes en matière d'entretien
- Des attentes différentes selon les Zones d'activités

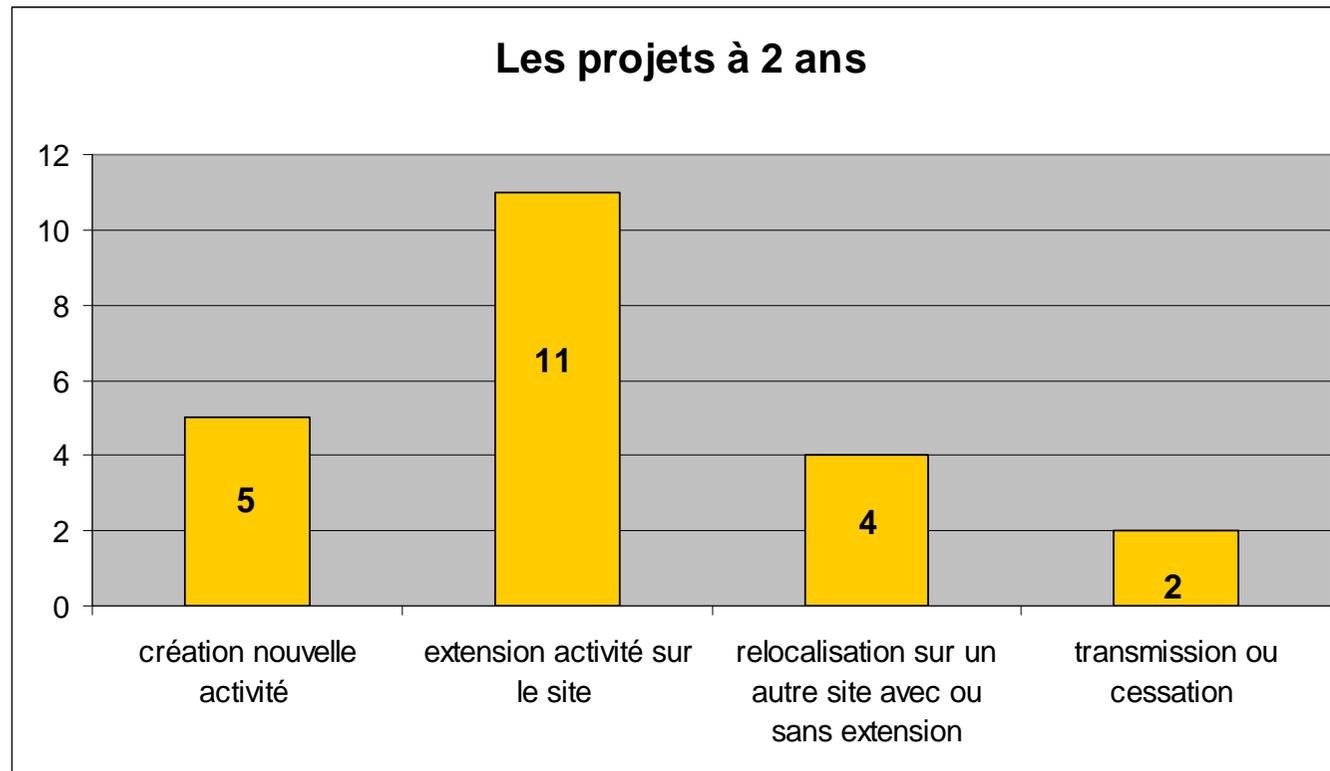
## ➤ Une qualité de services aux entreprises diversement appréciée



- Des services postaux remis en cause : horaires, régularité de la distribution,...
- Un secteur hôtelier jugé insuffisant
- L'accès internet/ADSL/très haut débit apparaît comme un facteur limitant le développement de certaines entreprises
- Des attentes en terme d'accès haut débit disséminés dans l'espace
- Autres difficultés : restauration pour les salariés ; microcoupures électriques sur la ZA du clos Macé

➤ **Des projets à court terme :**

↳ **20 entreprises sur 40 déclarent avoir des projets dans les 2 ans**



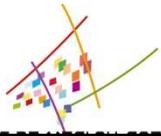
↳ **Des besoins de recrutement globalement limités ;** Priorité est donnée à la récupération de parts de marché perdues en 2009



PAYS DE MESLAY-GREZ

### 3. ... AU BILAN

	Atouts	Contraintes
<b>Organisation de l'espace</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ L'affirmation d'un maillage équilibré du territoire; Une proximité des zones d'habitat, de services et d'emploi</li><li>➤ Un territoire qui se couvre progressivement de documents d'urbanisme</li><li>➤ Une volonté des communes de mutualiser et d'optimiser</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Absence de planification urbaine à l'échelle de chaque commune</li></ul>
<b>Infrastructures de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Un projet de mise à 2 x 2 voies de l'axe Laval/Château-Gontier et l'ouverture annoncée d'une gare TER à Château-Gontier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Une traversée de Meslay qui demeure difficile</li></ul>



### 3. ... AU BILAN (suite)

	Atouts	Contraintes
Développement économique et emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un pôle économique structurant (Meslay)</li> <li>➤ 4 pôles intermédiaires susceptibles d'accueillir de l'industrie et de l'artisanat</li> <li>➤ Une politique immobilière très active</li> <li>➤ Un tissu économique dynamique ; des projets en cours</li> <li>➤ Une relance du club d'entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une offre attractive à développer sur Meslay</li> <li>➤ Des aménagements à prévoir dans les pôles intermédiaires</li>   <li>➤ Des synergies jugées insuffisantes</li> </ul>
Cadre de vie et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un cadre de vie/qualité de vie présentés comme un atout par les chefs d'entreprises</li> <li>➤ Des mesures de préservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nuisances et insécurité générées par la traversée de Meslay</li> </ul>



## *Enjeux, orientations stratégiques et programme d'actions*



## ➤ **Enjeux à l'horizon 2025**

- ✓ **Accroître l'attractivité du territoire : 15 750 habitants en 2020**
  - 2 000 habitants supplémentaires
    - ↳ 1 260 logements supplémentaires (une centaine d'hectares mobilisés)
  - Favoriser l'accueil et la création de nouvelles entreprises
- ✓ **Favoriser et faciliter le développement des entreprises et de l'emploi en anticipant les besoins à venir**
  - S'appuyer sur le maillage de parcs existant
  - Envisager la création d'un nouveau parc de 15/25 ha sur Meslay, en partenariat avec la commune
- ✓ **Maîtriser les impacts du développement sur l'environnement.**
  - ↳ En prenant en compte les orientations du Grenelle de l'environnement



## ➤ 4 grandes orientations stratégiques

- 1. Conforter les pôles existants et leurs complémentarités**
- 2. Faciliter l'accès au logement pour tous**
- 3. Disposer de parcs d'activités intercommunaux de qualité, diversifiés et attractifs**
- 4. Renforcer les synergies entre les acteurs**

## CONFORTER LES PÔLES ET LES SYNERGIES ENTRE EUX

- Pôle structurant de Meslay-du-Maine
- Pôle intermédiaire et bipôle
- Pôle de proximité
- Accroître l'attractivité et le rayonnement

## FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

- Privilégier le développement du logement dans les bourgs et le renouvellement urbain

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

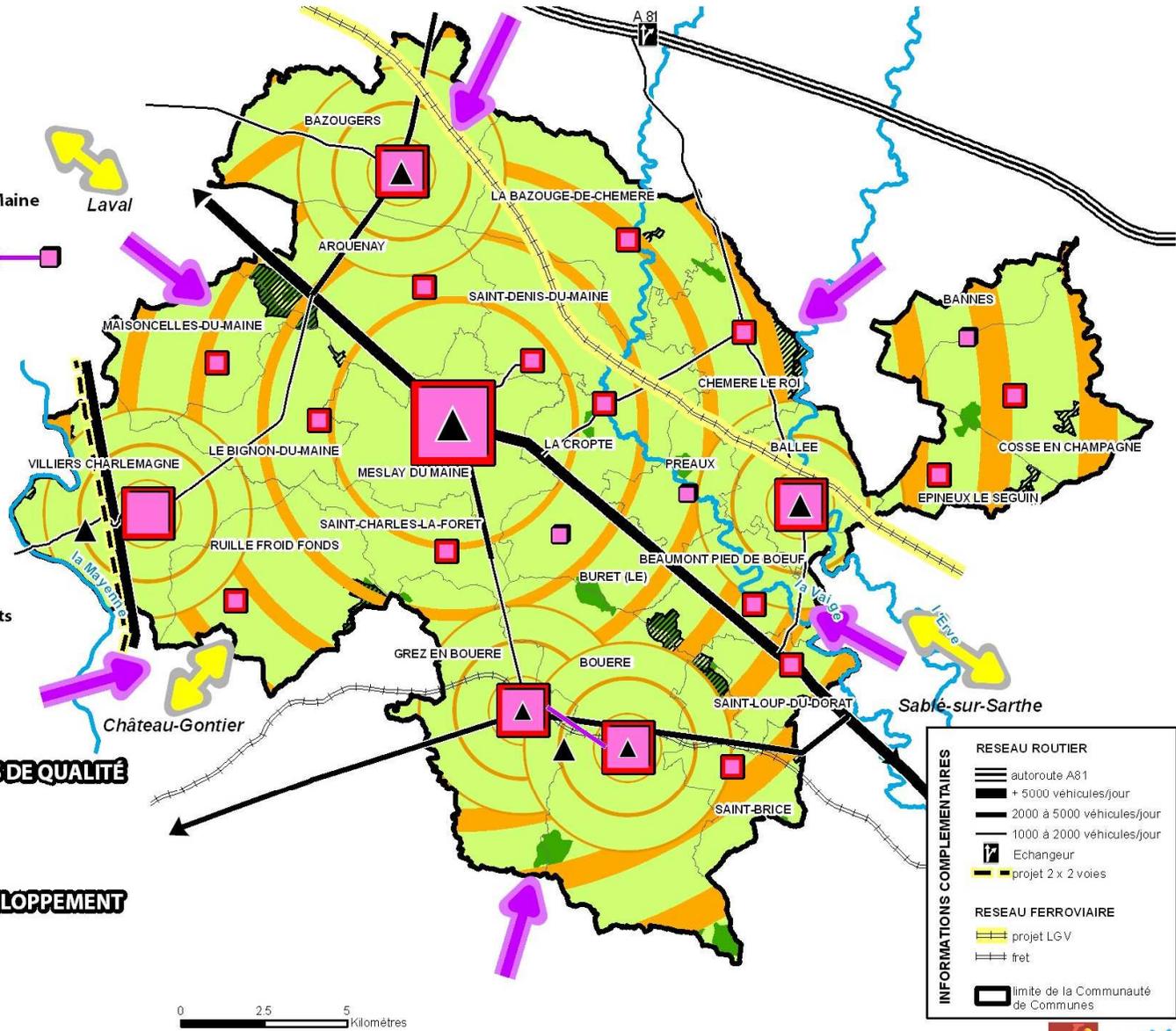
- Accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises
- Renforcer les relations avec les pôles urbains voisins

## DISPOSER DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES DE QUALITÉ

- Majeur
- Intermédiaire
- Proximité

## MAÎTRISER LES IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Espace à dominante agricole
- Boisements
- Espaces naturels remarquables
- Cours d'eau principaux



RESEAU ROUTIER	
	autoroute A81
	+ 5000 véhicules/jour
	2000 à 5000 véhicules/jour
	1000 à 2000 véhicules/jour
	Echangeur
	projet 2 x 2 voies
RESEAU FERROVIAIRE	
	projet LGV
	fret
	limite de la Communauté de Communes

Cartographie : X. HARDY BUREAU D'ETUDES Conception : L.J. CONSEIL

Sources : CCPMG (juin 2010), RFF

# Des parcs d'activité communautaires de qualité diversifiés et attractifs



2010 - 2025 STRATEGIE D'AMENAGEMENT

## DES PARCS D'ACTIVITE DIVERSIFIES

- Vocation industrielle
- Vocation artisanale
- Vocation commerciale

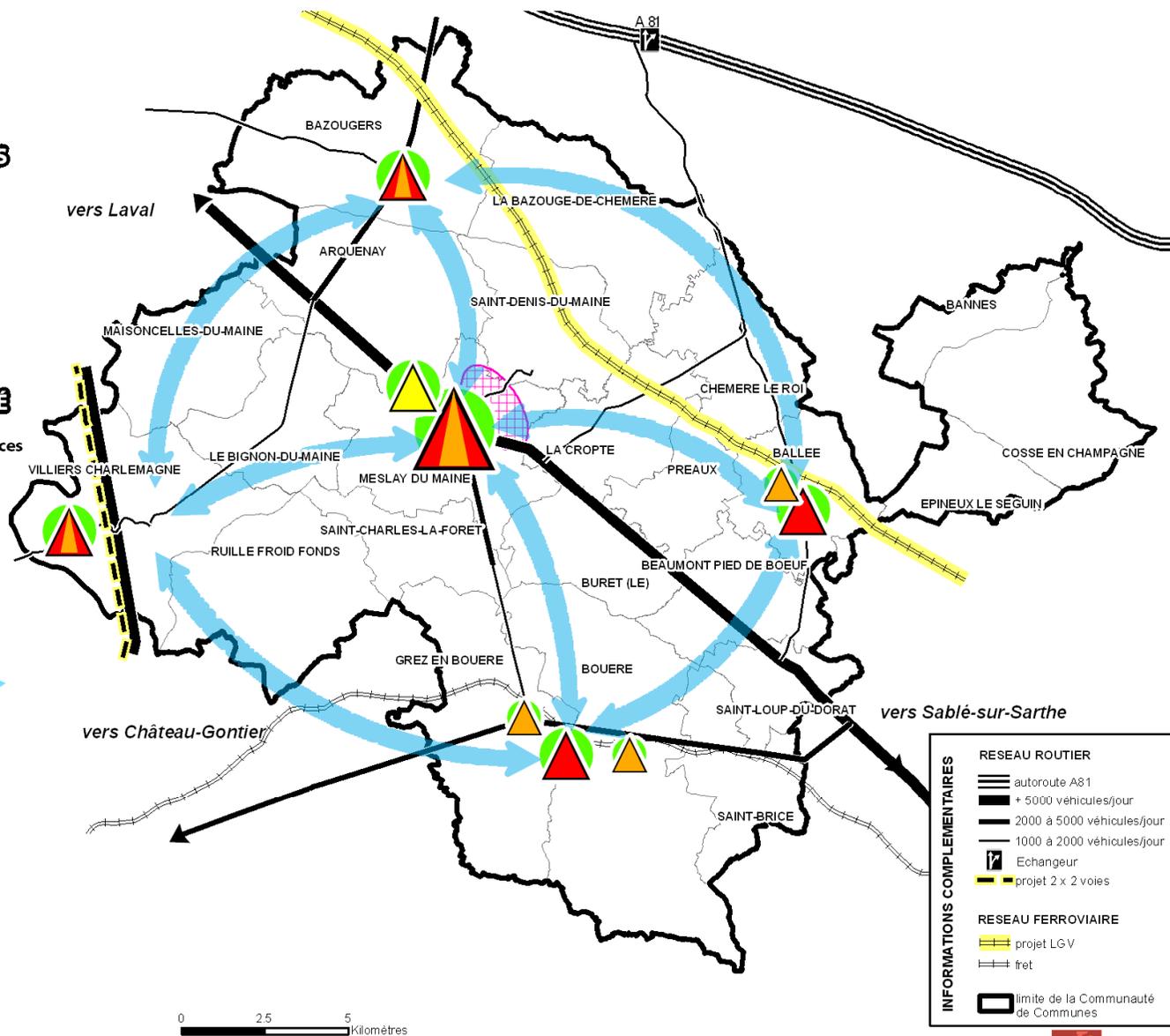
## DES PARCS D'ACTIVITE DE QUALITE

- Traitement qualitatif des espaces
- Signalétique adaptée
- Espaces de transition avec les zones d'habitat

## UN NOUVEAU PARC D'ACTIVITE A L'ETUDE



## DES SYNERGIES ENTRE LES PARCS D'ACTIVITES



Sources : CCPMG (juin 2010), RFF



Cartographie : X. HARDY BUREAU D'ETUDES Conception : L.J. CONSEIL



➤ **Le Plan d'actions (axes 3 et 4)**

**3. Disposer de parcs d'activités de qualité, diversifiés et attractifs**

Nom de l'action	Période de réalisation possible
<p><b>1. Etude d'opportunité et de faisabilité d'un nouveau parc d'activités sur Meslay - 4 options étudiées, 2 options retenues dans un premier temps : options 1 et 4</b></p> <p>↳ à intégrer dans la réflexion sur la révision générale du PLU</p> <p>➔ Dans un premier : Etude d'opportunité (analyse foncière)</p> <p>➔ Dans un second temps : Etude de faisabilité sur chacun des sites retenus</p>	<p>➤ Court terme et moyen terme compte tenu de la révision du PLU</p>

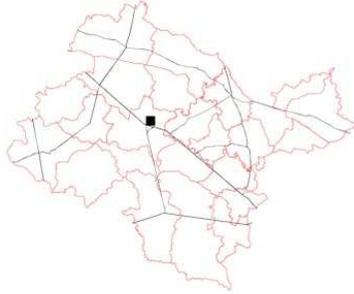
Commune de

MESLAY DU MAINE

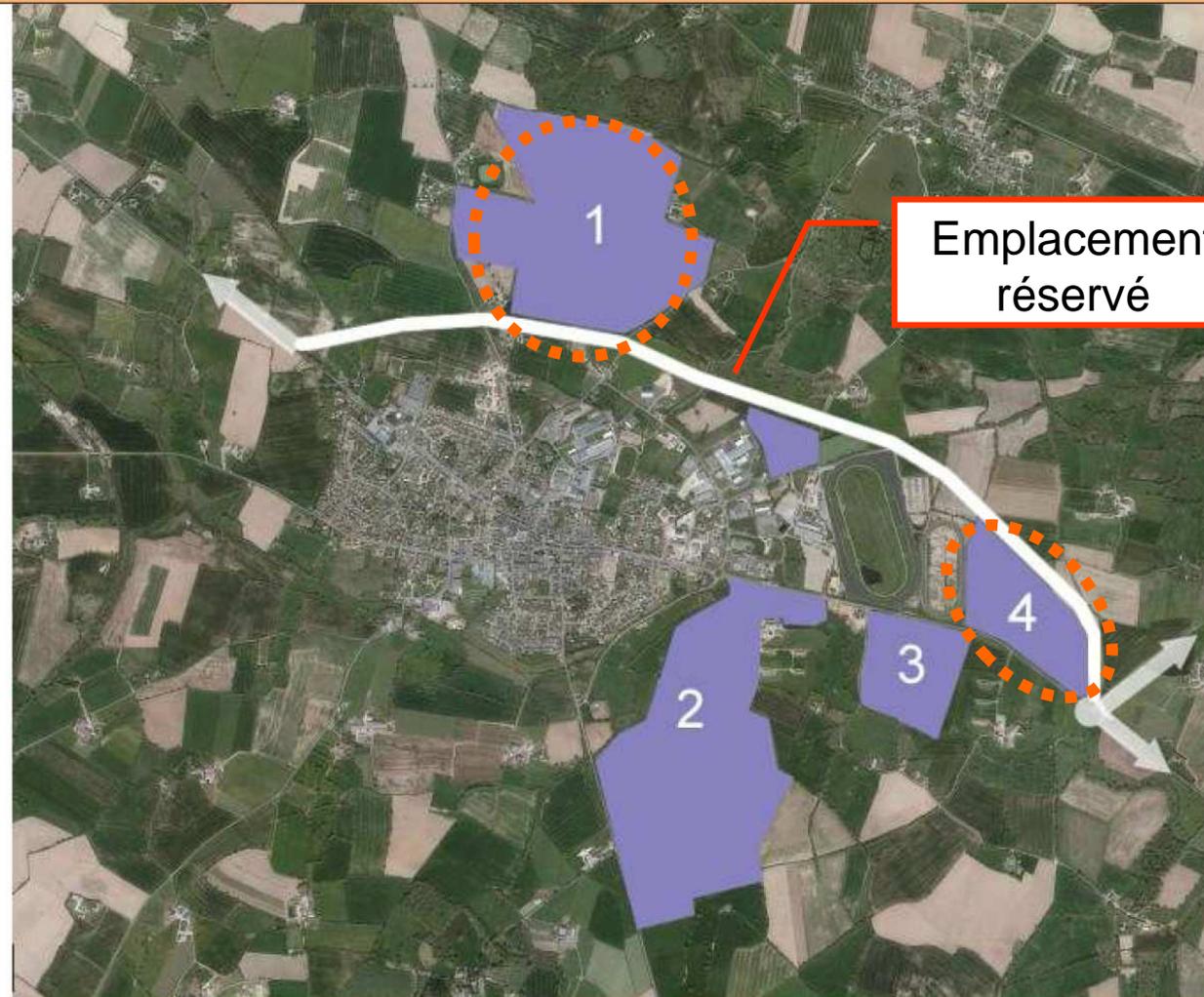
# Les 4 options

4.6

localisation



localisation



commentaires

4 sites ont été étudiés

Les sites 1 et 4 sont directement déterminés par l'implantation de la voie de contournement.

Ce tracé définit en effet une limite de ces sites. Il peut aussi être conditionnant pour leur desserte.

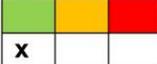
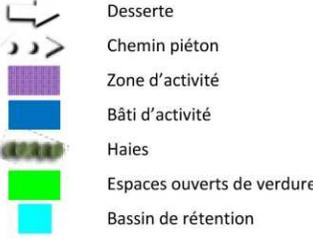


**Option à approfondir**

*NB : les zones 2 et 3 présentent notamment des contraintes environnementales fortes*

### 3. Disposer de parcs d'activités de qualité, diversifiés et attractifs (suite)

Nom de l'action	Période de réalisation possible
<p><b>2. Amélioration de l'attractivité des parcs existants</b></p> <p><b>2.1- <u>Renforcement de l'attractivité du Parc d'Activité économique du Poteau (Villiers-Charlemagne)</u></b></p> <p><b>2.2 - <u>Extension nord du parc du Clos Macé (Bazougers)</u></b></p> <p><b>2.3 – <u>Etude de désenclavement des Zones industrielles de Ballée et création d'une zone artisanale</u></b></p>	<p>➤ à court terme</p> <p>➤ à moyen terme ↪ <i>Modification de PLU à prévoir</i></p> <p>➤ étude à court terme, Aménagements à moyen et long terme</p>

<b>Commune de</b> <b>Surface : 4.3 hectares</b>	<b>Villiers Charlemagne</b> <b>Coût : 900 000 €</b>	<b>complexité</b> 	<h1 style="text-align: center;">ZA du POTEAU</h1>	<h1 style="text-align: center;">4.1</h1>
<b>légende</b>		<b>Schéma de structuration</b>		
				<p>L'extension proposée s'organise autour d'une structuration viaire qui prolonge le schéma existant.</p> <p>Cette structure viaire est doublée d'un maillage vert de haies à créer ou existantes en limites de voie ou limites séparatives. Un cheminement piétonnier peut accompagner la trame verte.</p>
<b>commentaires</b> <p>La partie basse du site pourrait être aménagée en relais information service présentant l'ensemble de l'offre industrielle et artisanale de la communauté de Commune.</p> <p>L'aménagement pourrait intégrer une aire de stationnement, de la plantation arborée, une base d'information.</p> <p>L'espace est assez grand pour y envisager une aire de pique-nique.</p> <p>L'extension du site peut s'envisager en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les limites prévues au document d'urbanisme,</li> <li>• Dans la continuité de l'extension.</li> </ul>				<p>La partie basse de la zone est réorganisée pour en améliorer la lisibilité.</p> <p>L'ensemble des parcelles est regroupé en une seule sur laquelle est aménagé un parking qui rompt la haie qui limite la zone et ainsi permet de voir l'intérieur de la zone. La perspective visuelle créée est axiale, dans le sens de l'accès à la zone. Cette perspective donne à voir un bâti à créer qui se doit d'être qualitatif.</p>

<b>Commune de</b>	<b>Bazougers</b>	<b>complexité</b>	<h1>CLOS MACE</h1>	<h1>4.2</h1>				
<b>Surface : 12 hectares</b>	<b>Coût : 2 400 000 €</b>	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #FFD700;"></td> <td style="background-color: #FF0000;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">x</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						x
x								

**légende** **Schéma de structuration**

-  Desserte
-  Giratoire
-  Zone d'activité
-  Bâti d'activité
-  Parking
-  Zone bâtie
-  Haies
-  Limite sur espace naturel à qualifier

**commentaires**

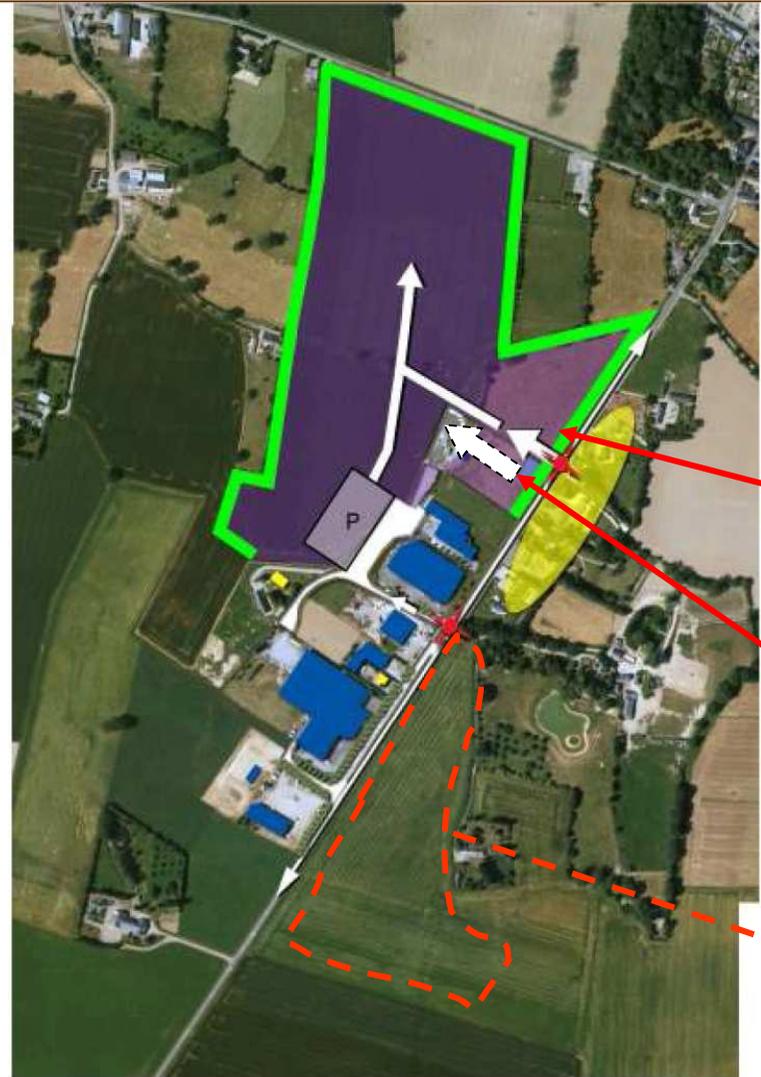
La zone d'activités du Clos Macé s'étend sur ses arrières et le long de la départementale.

L'option de développement de l'autre côté de cette départementale est abandonnée.

L'extension retenue s'organise dans la continuité du tissu existant.

Concernant les accès à la zone depuis la départementale :

- Soit une voie d'insertion entrante est aménagée le long de la départementale.
- Soit l'accès se fait depuis un ouvrage spécifique (tourne à gauche).



A l'intérieur de la zone, l'accès s'effectue par le biais d'une placette avec stationnement qui permet de qualifier les arrières des lots existants et gère l'accès à la déchetterie.

Les rives externes de l'extension font l'objet d'un traitement paysager soit :

- De type haie bocagère,
- De type bord de voie avec recul enherbé et plantation de haie.

**Nouvelle entrée  
Tourne à gauche  
ou voie d'insertion**

**Entrée actuellement  
projetée : Tourne à gauche  
éventuel à aménager**

**Espaces rendus à  
l'agriculture**

<b>Commune de</b>	<b>BALLEE</b>	<b>complexité</b>		<b>ZA Nord</b>	<b>4.5</b>
<b>Surface : 40 hectares</b>	<b>Coût : 9 200 000 €</b>		X		

**légende** **Schéma de structuration : deux options**

- Zone industrielle, artisanale
- Prolongement des activités existantes
- Desserte
- Giratoire
- Habitat
- Haies de qualité
- Etang

**commentaires**

Les extensions sont de deux ordres :

- Extension de zones existantes,
- Création d'une nouvelle zone.

Les extensions concernent les sites de Linpac ou de la SPO. Elles doivent permettre l'évolution de ces entreprises.

La bande constructible restante au sud de la nouvelle entité implantée aux abords de Celloplast permettra l'accueil de petites entités artisanales.

La zone Nord-Ouest n'a pas de limites définies vers le nord. Les options concernent principalement ce site et conditionne la desserte des entreprises. Cette desserte s'organise autour d'une voie raccordant les deux départementales .



Option 1

Option 2

### 3. Disposer de parcs d'activités de qualité, diversifiés et attractifs (suite)

Nom de l'action (suite)	Période de réalisation possible
2. Amélioration de l'attractivité des parcs existants (suite)	
<p>2.4 - Structuration et définition d'orientations globales de la <u>Zone d'Activités des sports (Greze en Bouère)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de l'entrée de zone</li> <li>• Anticipation de son développement</li> </ul>	➤ En cours
<p>2.5 - Aménagement du potentiel d'extension de <u>la Zone de la Promenade (Greze en Bouère)</u></p>	➤ Moyen terme ou long terme (en fonction des opportunités qui se présentent)
<p>2.6 - <u>Aménagement de la Zone d'activités de Bouère</u></p>	➤ En cours
<p>2.7 – <u>Aménagement de la Zone du Rond Point (St Loup)</u></p> <p>↳ Hypothèse d'aménagement abandonnée compte-tenu des coûts de viabilisation ; Foncier rendu à l'agriculture.</p>	➤ En cours de finalisation

**Actions en cours**

<b>Commune de</b>	<b>GREZ EN BOUERE</b>	<b>complexité</b>	<h1>ZA des sports</h1>	<h1>4.3</h1>				
<b>Surface : 2.9 hectares</b>	<b>Coût: 609 000 €</b>	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;"></td> <td style="background-color: #FFD700;"></td> <td style="background-color: #FF0000;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						X
X								
<b>légende</b>			<b>Schéma de structuration</b>					
<p>  Desserte   Zone d'activité   Bâti d'activité   Haies   Limite paysager   Bassin de rétention </p>								
<b>commentaires</b>								
<p>L'extension prolonge la structuration viaire de l'existant.</p> <p>Une placette est organisée au centre de la zone d'activités, aux abords de la réserve incendie.</p> <p>L'organisation paysagère s'appuie sur la structure bocagère, renforcée par un principe de bandes enherbées.</p> <p>Les abords de la route départementale sont aménagés soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En préservant un recul paysager avec conservation partiel de la haie existante.</li> <li>• En aménageant les abords de la station service et du garage (bande plantée, stationnement organisé).</li> </ul>			<p>la trame bocagère est conservée autant que possible.</p> <p>La placette intérieure intègre du stationnement visiteurs.</p> <p>La voie de desserte principale prévoit une extension à long terme de la zone vers l'ouest.</p> <p>Un accès piétons/cycles peut être aménagé en connexion avec le chemin en rive nord de la zone d'activités.</p>					

<b>Commune de</b> <b>Surface : 8.2 hectares</b>	<b>GREZ EN BOUERE</b> <b>Coût :</b> <b>1 800 000 €</b>	<b>complexité</b> 	<h1 style="text-align: center;">ZA la Promenade 2</h1>	<h1 style="text-align: center;">4.4</h1>
<b>légende</b>		<b>Schéma de structuration</b>		
				
<b>commentaires</b> <p>Le point de connexion s'effectue à hauteur du tourne à gauche desservant la zone d'Approchim.</p> <p>La voie se développe en partie basse du site, dans un contexte paysager intégrant la haie de rive.</p> <p>Ces points bas sont traités en ouvrages de gestion aérienne des eaux pluviales.</p> <p>Le site fait l'objet d'une recomposition paysagère s'appuyant sur la plantation de haies bocagères en point haut et d'un traitement paysager à mi-pente.</p>				

X

Commune de	BOUERE	complexité	<b>ZA de BOUERE</b>	4.12				
Surface : 6 hectares	Coût : 1 400 000 €	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>X</td><td></td></tr></table>						
	X							
<b>légende</b>	<b>Schéma de structuration</b>							
<ul style="list-style-type: none"><li> Desserte</li><li> Zone d'activité</li><li> Haies</li><li> Structuration paysagère, gestion des eaux pluviales</li><li> Espace de stationnement visiteur</li></ul>								
<b>commentaires</b>	<p>La zone bénéficie d'un site de qualité avec une structure bocagère à conserver. Les points bas en rive de départementale sont à exploiter pour la gestion atérienne des eaux pluviales dans le cadre du dossier loi Barnier.</p> <p>La politique de gestion aérienne des eaux pluviales peut conduire à une structuration paysagère intéressante avec des noues intermédiaires de rétention infiltration si le sol s'y prête et des noues de transition.</p>							



Commune de surface	SAINT LOUP DU DORAT	Zone du Rond Point	4.11
commentaires		Schéma de structuration	
<p>La zone artisanale fait l'objet d'un projet d'implantation d'un bâtiment relais sur une parcelle de 1 800 m<sup>2</sup> en entrée de zone.</p> <p>La zone à aménager sera ainsi desservie par un accès sur la route de Ballée.</p>			



### 3. Disposer de parcs d'activités de qualité, diversifiés et attractifs (suite)

Nom de l'action (suite)	Période de réalisation possible
<b>3. Elaboration de règlements dans les Parcs d'Activités</b> ↪ Amélioration de la gestion des espaces publics et privés	➤ Court terme
<b>4. Amélioration de la signalétique interne et externe (proche et lointaine)</b> ↪ Des réalisations effectuées	➤ Court et moyen terme
<b>5. Poursuite de la politique en faveur de l'immobilier d'entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de 5 bâtiments de 200 m<sup>2</sup> environ (Meslay/Bazougers/Bouère/St Loup/Grez en Bouère)</li> <li>• Construction d'1 bâtiment de 1200 m<sup>2</sup> à Villiers</li> <li>• Construction d' 1 atelier Relais de 220 m<sup>2</sup> à Grez-en Bouère</li> </ul>	➤ En cours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immobilier d'entreprises de services : <i>Recherche de partenariats public/privé</i></li> </ul>	➤ Court, moyen et long terme
<b>6. Promotion des Parc d'Activité Economiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de supports papier</li> <li>• Présentation sur le site de la communauté</li> </ul>	➤ Court terme



## 4. Renforcer les synergies entre les acteurs

Actions	moyens	Période de réalisation possible
<b>1. Appui à l'animation du club d'artisans/commerçants</b>	Mise à disposition de personnel	➤ En cours
<b>2. Renforcement des dynamiques locales infra-zones</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une rencontre annuelle dans chaque commune disposant de Parc d'Activités économique (petits déjeuners ?)</li> <li>• Echange sur les besoins des chefs d'entreprises</li> </ul>	Mise à disposition de personnel	➤ Court terme
<b>3. Renforcement des relations élus/entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une réunion annuelle élus/entrepreneurs</li> <li>• Bilan et perspectives ; ajustement des priorités</li> </ul>	Mise à disposition de personnel	➤ Court terme



***Merci de votre attention***